

SOCIOLOGIE SURVEILLÉE EN NOU- VELLE-CALEDONIE

I. Les colons, leurs indigènes et la recherche

D'après les milieux coloniaux néo-calédoniens, rien de ce qui touche à la société mélanésienne ne saurait être neutre : les antagonismes et les enjeux de la situation politique locale sont tels que l'on ne peut être que pour ou contre les Canaques. Pour leur part, les chercheurs sont en général considérés comme a priori coupables. Dès lors qu'ils n'épousent pas les préjugés et les calculs des couches dominantes, ils sont accusés de faire obstacle à "l'oeuvre civilisatrice de la France", de porter atteinte aux "intérêts de la nation", et même d'"entretenir des intelligences" avec de supposés "ennemis" de l'intérieur ou de l'extérieur... M. Leenhardt en a le premier fait l'expérience, et les ethnologues qui lui ont succédé n'ont pas été épargnés. Les pressions exercées par le lobby colonial sur les recherches sociologiques au cours de ces dernières années n'ont constitué, sur cette lancée, que des initiatives presque banales, conformes à la logique des représentations et des rapports de force prévalant sur le Territoire. Ce

qui leur a conféré un caractère inédit et une gravité particulière, c'est qu'elles ont abouti à une liquidation politique brutale, par les instances administratives métropolitaines, d'un programme de recherche officiel(1).

Les reproches autrefois réservés aux ethnologues sont aujourd'hui communément adressés à l'ensemble des chercheurs qui s'intéressent au passé ou à l'évolution actuelle de la société mélanésienne. Leur tort est de dévoiler, au nom de la connaissance scientifique, des faits que les préjugés et les intérêts coloniaux ou néo-coloniaux commandent de maintenir occultés. On leur impute de contribuer ainsi à fonder certaines des revendications politiques des colonisés. Dans cette optique, il est coupable de démontrer que les sociétés autochtones précoloniales formaient des ensembles complexes d'une incontestable richesse sociale et culturelle, car cela est contraire aux représentations que les colonisateurs ont forgées pour justifier la spoliation et l'asservissement des Canaques. Il est coupable de reprendre de façon impartiale l'histoire de la colonisation et de montrer comment les Blancs ont imposé leur hégémonie

(au mépris des valeurs qu'ils proclamaient), car cela contredit les mythes de l'épopée coloniale chère aux colons et révèle les mystifications qui légitiment jusqu'à présent cette hégémonie. Mais plus que tout, il est coupable de reconnaître l'importance des dynamiques sociales contemporaines qui contestent l'ordre colonial, et de chercher à comprendre la rationalité qui les gouverne, car cela est assimilé à faire alliance avec les colonisés contre les pouvoirs en place, à trahir la France, ni plus ni moins. La passion investie dans ces accusations est considérable : à la mesure des privilèges politiques et économiques à défendre, et du racisme ambiant.

Tout compte fait, la recherche est jugée nocive. En procédant à l'examen critique des idées reçues et de leurs fonctions sociales, elle met en question l'ordre établi. Or c'est l'inverse que veulent les milieux coloniaux : maintenir, par une désinformation systématiquement organisée, la vérité officielle sur laquelle reposent les structures sociales et symboliques actuelles. Il faut continuer à croire que les Canaques sont restés, fondamentalement, "d'authentiques sauvages même

s'ils ne sont plus cannibales", et qu'ils ne doivent qu'à la magnanimité de la colonisation française d'avoir réchappé de l'âge néolithique. Leur aspiration à voir leur dignité reconnue et respectée, à sauver leur patrimoine culturel, à récupérer leurs terres et leur territoire, à se gouverner eux-mêmes doit être niée, ou doit à tout le moins apparaître comme impossible à prendre sérieusement en considération. Quant à l'hypothèse d'une accession de l'archipel à l'Indépendance, on veillera à ce qu'elle ne suscite que des visions d'horreur(2). L'ethnie mélanésienne n'a somme toute, ni passé, ni présent, ni avenir ; ce qui revient à dire qu'au fond, elle n'existe pas. Tout autre point de vue est subversif et sera combattu - les chercheurs l'apprennent à leurs dépens. Au début de 1987, pour conjurer les dangers véhiculés par les travaux scientifiques, l'Administration coloniale est allée jusqu'à brûler, à la décharge publique, les documents de l'"Office Scientifique, Technique et Culturel Kanak"(3).

Si aucune étude relative à la société mélanésienne n'apparaît comme entièrement neutre en Nouvelle-Calédonie, les thèmes de recherche ne sont

cependant pas tous considérés comme pareillement dangereux, et n'appellent pas tous le même traitement politique. Une étude consacrée à une question très particulière, qui n'intéressera que de rares spécialistes et empruntera un langage savant inaccessible au grand public, n'inquiétera guère. Par contre, les recherches ont d'autant plus de chances de soulever l'hostilité qu'elles risquent d'avoir des répercussions sociales plus immédiates, plus larges et plus profondes. C'est inévitablement le cas de celles qui concernent, directement ou indirectement, l'organisation des pouvoirs et les idéologies qui s'y rapportent - qu'ils relèvent du politique, de l'économique ou du culturel. En passant du micro-social au macro-social, on assiste généralement, sans quitter le champ scientifique et indépendamment des chercheurs à qui sont confiés les travaux, à un accroissement de la charge politique des programmes de recherche. En d'autres termes, il y a des domaines plus sensibles que d'autres ; et dans chacun d'eux, les problèmes à étudier se distribuent selon la gradation de leurs enjeux sociaux, variables avec la conjoncture. Malgré le caractère sensible de tout ce qui a trait aux "premiers occupants" de l'archipel, la description d'un

site archéologique présente moins d'implications politiques immédiates que l'analyse sociologique d'un scrutin. A son tour, celle-ci n'a pas la même portée qu'une recherche consacrée à l'ensemble des mécanismes de reproduction et de transformation des structures de domination - le crime caractérisé de lèse-colonie n'est atteint qu'avec ce dernier thème.

II. A la merci du pouvoir politique

Que vise le pouvoir quand il fait appel à la sociologie ? Officiellement, son objectif est de mobiliser la connaissance scientifique au service des populations dont il a vocation à assurer le bien-être et l'avenir. Pour ce faire, il demande des études et il les finance, en se déclarant garant de la liberté de la recherche. Mais concrètement, le pouvoir est avant tout déterminé par l'environnement politique et idéologique, et par les nécessités tactiques de sa reproduction et de son renforcement. Cela l'incline à tout subordonner, y compris la recherche, aux impératifs de la lutte par laquelle il assure sa survie. Parmi les contraintes qu'il subit et qui sont de nature à vicier son rapport avec la recherche, celle du temps

est sans doute la principale. La durée du politique est découpée en séquences courtes, dont les échéances correspondent à des épreuves souvent décisives malgré leur caractère passager, alors que le travail scientifique sur les processus sociaux s'inscrit plutôt dans le long terme. Les préoccupations les plus ordinaires des instances politiques ont trait à des urgences contingentes ou conjoncturelles qui s'imposent comme des priorités : d'ajuster l'action à la conjoncture : il faut emporter des élections, désamorcer des conflits, diviser des adversaires, réussir des alliances, trouver des solutions provisoires pour gagner du temps. S'il arrive parfois que le pouvoir interroge les sciences sociales pour élaborer en meilleure connaissance de cause ses stratégies, le bénéfice le plus souvent escompté du détour par l'horizon scientifique se réduit à une simple caution pour des projets politiques déjà arrêtés - accessoirement, ce détour permet de faire montre de convictions démocratiques. Ce qui en fin de compte intéresse surtout le pouvoir quand il consulte la recherche, c'est une aide pratique et immédiate pour gérer à son profit les rapports de force qui traversent le champ politique. Mais toute étude qui

met en évidence les contradictions des stratégies du pouvoir et peut concourir à le déstabiliser, est quasiment assurée de rencontrer de sérieuses difficultés. La rationalité du politique et la rationalité du scientifique divergent ici.

L'importance des enjeux locaux, nationaux et internationaux de la politique menée par la France en Nouvelle-Calédonie amène le pouvoir à y exercer un contrôle vigilant sur l'ensemble de la production scientifique comportant des implications sociales - notamment sur les programmes sociologiques. Ce contrôle emprunte, en plus des canaux institutionnels de l'Administration, diverses voies privées qui s'y prêtent. Il s'applique à tous les niveaux du travail de recherche, de la conception des études à la publication des résultats, sans exclure l'étape des enquêtes sur le terrain. Il passe généralement par la maîtrise des financements, mais recourt aussi à des moyens plus détournés : diverses formes de pressions peuvent être exercées sur les chercheurs ou sur leurs informateurs au cours de la réalisation des programmes(4), et l'ingérence politique peut aller jusqu'à mettre en jeu la carrière des chercheurs trop indépendants au

gré du pouvoir. Celui-ci délimite les créneaux d'étude qui l'intéressent, privilégiant tels thèmes au détriment de tels autres, en fonction des options politiques. Les projets qui se situent hors de ces créneaux sont habituellement voués à ne pas se réaliser, faute de crédits. La diversité des sources de financement et l'intervention d'institutions spécialisées dans la recherche assurent certes une marge de manoeuvre au travail scientifique, mais il ne faut pas en exagérer l'étendue. Même les études programmées par les centrales scientifiques ne sont pas à l'abri des pressions politiques(5), et quel que soit leur statut, les laboratoires doivent se tenir sur leurs gardes. Couvrir des travaux dont les résultats risquent de déplaire, c'est s'exposer à des sanctions (notamment financières), immédiates ou ultérieures, appliquées aux programmes jugés compromettants ou à d'autres, et même aux personnes tenues pour responsables de ces programmes.

En fait, bien que de manière différentes selon qu'il fut de droite ou de gauche, le pouvoir a toujours entravé la recherche sociologique en Nouvelle-Calédonie en lui assignant des objectifs hy-

pothéqués par des visées politiques. Les programmes ne sont acceptés que dans la mesure où ils ne portent que sur des questions techniques, à l'intérieur de secteurs strictement délimités, artificiellement mis à l'écart des problèmes de fond que pose le fonctionnement de la formation sociale néo-calédonienne dans son ensemble. L'analyse de l'évolution globale des forces sociales, qui permettrait de rendre compte des phénomènes sectoriels soumis aux études, est pratiquement prohibée parce qu'elle mettrait en évidence les incohérences des choix politiques.

Quand la droite était au pouvoir, elle a cherché à régler le problème calédonien par une politique d'intégration économique, sociale et culturelle de la société mélanésienne dans les structures coloniales - en tant que couche dominée. Chacun des aspects de cette politique devait alors faire l'objet d'études. On attendait du concours de la sociologie une optimisation des opérations dites de développement (comme les programmes de reforestation ou de caféiculture), pour fixer les indigènes dans les réserves et désamorcer au moindre coût le mouvement de contestation qui commençait à

s'y affirmer. On en attendait des recettes pour accélérer les processus d'assimilation au sein d'une société dont on postulait la nature pluri-ethnique(6), et une valorisation des spécificités culturelles traditionnelles capables de fixer les Mélanésiens à l'écart de la compétition économique et politique. Toutefois, la détermination majeure de la situation sociale de l'archipel, à savoir le rapport de domination coloniale, était rigoureusement mise à l'index. L'existence des mécanismes de discrimination assurant la reproduction des inégalités sociales et la perpétuation de la domination blanche étaient officiellement niées(7), et il était interdit à la recherche d'identifier les blocages structurels qui rendaient tout développement impossible (y compris le développement limité que le pouvoir en place préconisait). Était pareillement nié et interdit d'étude tout ce qui, au plan politique, mettait en péril la colonial-démocratie(8) régnante, et en particulier la force et la portée du mouvement nationaliste(9). La société mélanésienne devait être telle qu'on la voulait, et le chercheur devait s'incliner devant cette réalité fictive en se contentant d'étudier des phénomènes tronqués, séparés de leur environnement social

réal. Respecter de telles consignes exigeait de sacrifier la possibilité d'une appréhension pertinente des problèmes du Territoire.

Avec le retour de la gauche au pouvoir, le problème de la recherche sociologique en Nouvelle-Calédonie a changé dans les formes, mais est demeuré à peu près identique pour l'essentiel. Les inégalités héritées de la colonisation ont été reconnues, et des mesures ont été arrêtées visant en principe, à conduire les Mélanésiens au même niveau que les autres ethnies présentes sur le Territoire - notamment à la faveur d'un rééquilibrage économique entre Nouméa et "la brousse". L'objectif désormais affiché par le pouvoir est de réconcilier les colonisés avec leurs colonisateurs, et de réussir ainsi à décoloniser l'archipel dans le cadre des institutions de la République, sans transfert de souveraineté. Avec ce nouvel avatar des visées intégrationnistes, la recherche est une fois de plus sollicitée de contribuer par des études techniques au succès d'un pari politique, sans que lui ait été soumis au préalable l'examen de la cohérence sociologique de l'ensemble de la démarche. Les conditions, qui ont présidé à l'imposition des

accords de Matignon et qui caractérisent leur mise en oeuvre, ne font pas partie du champ de la recherche officiellement admise - qu'il s'agisse de la préférence donnée à l'action psychologique (l'analyse sociologique des forces en présence ayant été et restant délibérément ignorée), ou du dosage de la séduction et des pressions, de l'utilisation des cautions religieuses et para religieuses pour évacuer les problèmes politiques, de la manipulation des médias, de la pérennisation de la domination économique, etc. Dans ce contexte, le sociologue est bienvenu pour rechercher d'hypothétiques lieux de réconciliation entre les ethnies, mais il est écarté s'il fait état des clivages et des antagonismes qui demeurent effectivement opérants, et qui mettent en évidence la quasi-impossibilité d'une réconciliation dans le cadre politique des accords de Matignon. Il est bienvenu s'il propose d'étudier les valeurs traditionnelles du milieu canaque qui permettent de continuer à croire (et à faire croire) à l'unité et à l'homogénéité de ce milieu, mais il est écarté s'il s'intéresse aux mécanismes de stratification sociale et de division politique engendrés par les accords. Enfin, la sociologie sera considérée comme

utile pour accompagner les interventions faites en vue de la promotion économique indigène, mais elle devra s'abstenir de dévoiler les processus de développement séparé qu'induit le découpage des provinces, et les effets pervers (assistanat et corruption) que produit l'injection massive de crédits dans un cadre qui n'a pas été préalablement assaini. Le refus d'une large fraction des Canaques de renoncer au droit l'autodétermination du peuple colonisé tel qu'il est défini dans la Résolution n°1514 (XV) du 14.12.60 de l'O.N.U, doit être ignoré ; et l'évocation d'une éventuelle partition du Territoire, inscrite en filigrane dans les accords, est dénoncée comme procès d'intention. En résumé, la recherche n'est possible qu'en se cantonnant dans ce qui est marginal du point de vue du devenir social. Il lui est interdit d'analyser ce qui, dans les faits, a sociologiquement toutes les chances de mener à l'échec de la politique qu'elle est invitée à servir. Sous la menace de se voir imputer les violences qui se produiront, le chercheur devra passer sous silence les risques graves inhérents aux divisions qui s'accroissent dans le milieu mélanésien, à la déception des nationalistes qui se sentent éconduits, et au partage inégal entre une

province blanche prospère et les deux autres provinces vouées à devenir des Kanakstans(10). Ce qui est attendu du sociologue, c'est qu'il croie comme tout le monde aux accords de Matignon (au "miracle"!), quoi qu'il arrive.

Pour illustrer les contradictions caractérisant les rapports entre le pouvoir et la sociologie en Nouvelle-Calédonie, on peut recourir à une démonstration par l'absurde. De 1986 à 1988, le bon sociologue est celui qui admet d'emblée et sans réserve que les Mélanésiens ne constituent qu'une composante quelconque d'une société pluri-ethnique historiquement constituée, viscéralement et indéfectiblement attachée à la France, que le nationalisme kanak n'existe pas, que le Territoire connaît un développement accéléré pareillement profitable à tous ses habitants, et qu'il bénéficie d'une situation satisfaisante au regard des normes démocratiques. Depuis 1988, le bon sociologue est celui qui croit que la réconciliation inter-ethnique, la promotion mélanésienne et le rééquilibrage du Territoire progressent effectivement grâce à la politique en cours, et qui exclut du champ scientifique toute étude portant sur des points ne concordant

pas avec ces articles de foi. Dans l'un et l'autre cas, le bon sociologue réserve de préférence ses compétences scientifiques à des problèmes d'intérêt secondaire, en évitant soigneusement les sujets susceptibles d'avoir des implications politiques. Au reste, le meilleur des sociologues sera celui qui adaptera ses analyses aux besoins des pouvoirs qui changent et qui, pour ne pas contrarier les sphères politiques et ne pas avoir à se contredire ne publiera rien, mais limitera sa production à des rapports confidentiels réservés aux autorités. Cette présentation des conditions du travail sociologique en Nouvelle-Calédonie est à peine caricaturale. mais la différence entre les contraintes s'exerçant dans l'archipel et celles qui peuvent exister en métropole n'est pas seulement de degré ; fondamentalement, elle est de nature. Là-bas, le champ scientifique est déterminé, comme l'ensemble des pratiques sociales, par le rapport de la domination coloniale, qui comporte des formes de coercition spécifiques inconnues ici pouvant aller jusqu'au terrorisme.

III. L'indispensable autonomie du scientifique

Il serait erroné de réduire les relations entre

la recherche et le pouvoir à une opposition manichéenne entre deux sphères qui seraient, par essence, radicalement différentes et antagonistes. Rêver d'une sociologie qui transcenderait le pouvoir et d'une liberté absolue pour le chercheur relèverait de la naïveté. En fait, l'activité scientifique n'est elle-même qu'une activité sociale, soumise comme toutes les autres activités de ce type aux déterminations majeures du champ des rapports sociaux - et en particulier des rapports de pouvoir. La recherche en sciences sociales ne s'effectue pas en dehors de la société, dans un au-delà scientifique où siègerait un chercheur intrinsèquement neutre et souverain. Elle s'élabore au sein de la société, à travers les oppositions et les conflits qui modèlent chaque conjoncture. Quelle que soit son objectivité, la connaissance qui en ressort peut être mobilisée à des fins partisans. Les enjeux de la recherche font ainsi du chercheur un acteur social parmi les autres, confronté avec les autres ; et ses analyses ne constituent pas une production inerte. Même si l'influence de la recherche est d'une sorte particulière par comparaison à celle du politique ou de l'économique, c'est généralement en transi-

tant par ces domaines qu'elle se renforce (et parfois s'impose). Qu'on le veuille ou non, la recherche se trouve donc prise dans des rapports de force, à la fois en raison des conditions de sa réalisation et des possibilités d'utilisation qu'elle offre sa production. Ce n'est pas pour autant, toutefois, que le travail scientifique perd sa spécificité et son efficacité propre, et qu'il devrait se soumettre au politique.

Dans la pratique, la recherche ne peut exister que si elle dispose d'une autonomie suffisante pour s'effectuer selon les normes qui sont les siennes : celles de la rationalité scientifique. Si le chercheur accepte le rôle de conseiller du prince, privilégiant l'élaboration d'un savoir destiné à assurer le maintien du pouvoir établi, il se condamne à voir ses études rapidement hypothéquées par les besoins des gouvernants qu'il sert. Si, par contre, il impose de façon trop abrupte une rationalité scientifique exclusive, il prend le risque de se trouver en opposition avec le pouvoir, et de compromettre la réalisation de ses travaux. Sans procéder ici à l'analyse des tactiques et des stratégies de recherche qui permettent habituellement

de dépasser ce dilemme, il convient de rappeler quelques principes. Le rôle du chercheur étant de produire des connaissances scientifiques, même lorsqu'il répond à une demande formulée par le pouvoir, il lui appartient toujours de redéfinir d'un point de vue critique l'objet d'étude qui lui est proposé (d'en fixer le contenu et les contours), de concevoir la problématique qui lui semble la plus adéquate et la plus féconde, et de choisir la méthodologie la mieux appropriée. Aucun impératif politique ne peut annuler ou réduire les prérogatives du chercheur dans ces domaines. Mais il ne s'agit là que d'exigences minimales ; car la question qui très vite se pose, pour des raisons tant épistémologiques que déontologiques, est celle de l'environnement global des recherches sectorielles demandées par le pouvoir. Jusqu'à quel point la réalisation de tels travaux peut-elle se justifier sans que soient entreprises en même temps des études de synthèses - celles dont le pouvoir ne veut pas par crainte de se trouver embarrassé par leurs conclusions ? Si les premières sont utiles, les secondes peuvent s'avérer indispensables. Les études sectorielles ne mènent en effet à une connaissance utilisable que si les savoirs qu'elles

produisent sont insérés dans un cadre de connaissance plus vaste, où ils interfèrent avec d'autres savoirs de manière à faire apparaître les dynamiques globales. Le dosage et l'articulation de la programmation scientifique se révèlent par conséquent d'une importance capitale pour la recherche. Réduire le rôle des sciences sociales à ne fournir que des études d'accompagnement pour des opérations politiques, c'est les stériliser.

Les tensions latentes entre la recherche et le pouvoir se transforment en conflit ouvert lorsque, comme cela est arrivé en Nouvelle-Calédonie(11), le pouvoir entend empêcher ou sanctionner la publication de certains travaux parce qu'ils mettent en évidence les contradictions ou les impasses de la politique qu'il mène. Les appréciations qu'appelle une telle situation sont de deux ordres, éthique et scientifique. Quand un chercheur aboutit, au terme d'une analyse rigoureusement conduite, à des conclusions qui sont en contradiction avec la vérité officielle, que doit-il faire ? Garder ces conclusions secrètes et servir ainsi les intérêts du pouvoir en place, au détriment d'autres forces sociales et parfois même de la collectivité ? Ou

les publier, au risque de gêner plus ou moins sérieusement le pouvoir ? C'est non seulement la crédibilité, mais l'existence même de la recherche qui est en cause à travers ces questions, ainsi que l'une des dimensions de la démocratie. Pour la science, il n'y a pas de vérité officielle : elle ne reconnaît aucun magistère, dépositaire et garant d'une orthodoxie, et elle ne se construit pas en fonction de la raison d'Etat. Seul le débat organisé au sein de la communauté scientifique permet de juger la valeur des résultats d'un travail scientifique. En s'arrogeant le droit de trier les produits de la recherche, pour décider de ce qui doit être publié et de ce qui ne doit pas l'être, la censure politique se donne les moyens de produire n'importe quelle vérité selon ses besoins. Aucune recherche ne demeure possible en tant que recherche scientifique si de telles manipulations sont pratiquées, si disparaissent l'indépendance des chercheurs et leur droit à rendre public les résultats de leurs travaux(12); mais c'est également la démocratie qui est alors atteinte. Plus qu'un droit, la publication de ces résultats est un devoir pour le chercheur et pour les instances qui contrôlent la recherche. Dans une perspective à

long terme, il apparaît que l'Etat aurait tout intérêt à confier à une recherche indépendante l'étude des questions qui paraissent décisives pour l'avenir de la cité, et à favoriser qu'il en soit débattu devant le public le plus large(13). Cela vaut pour la Nouvelle-Calédonie.

J. M. KOHLER

NOTES

- (1) "Reproduction et transformation de la société mélanésienne en Nouvelle-Calédonie", sous la direction de J.M. Kohler, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M., 1977-1987. Il est possible qu'en approuvant ce programme, les instances politiques n'en aient pas mesuré toutes les implications.
- (2) Des journalistes et des hommes politiques de la métropole (jusque parmi les plus haut placés) ont repris à leur compte et ont largement répandu les fantasmes racistes produits par l'imaginaire néo-calédonien à propos des Mélanésiens. Cf., entre autres, les morceaux d'anthologie de Th. Desjardins, grand reporter au journal "Le Figaro", auteur du livre "Nouvelle-Calédonie. Ils veulent rester Français" (1985, Paris, Plon) et d'une série de chroniques hebdomadaires publiées dans "Les Nouvelles Calédoniennes" (l'unique journal quotidien du Territoire). Le passé précolonial des Mélanésiens est réduit à "une 'culture' qui s'était surtout signalée par des traditions anthropophagiques" (op.cit., 19), et il est précisé qu'"il est absurde de vouloir chercher à tout prix une 'civilisation' chez ces 'sauvages'" (62), puisque "par définition, les primitifs étaient ceux qui n'avaient pas de civilisation" (67). Th. Desjardins affirme qu'"il est sûr qu'on mourait de faim en Nouvelle-Calédonie avant l'arrivée des Blancs et que les Ca-

naques étaient... des cannibales sous-alimentés" (75). Même aujourd'hui, il n'y aurait, pour succéder au stade de "l'anthropophage tout nu dans son île perdue" (61), qu'une "pseudo-culture canaque" (159). Les militants indépendantistes de Thio, qualifiés de "sauvages" (35), sont décrits de façon on ne peut plus suggestive : "Oui, ces hommes étaient tous ivres, d'alcool, de haine, de rage, de victoire" (35), "De grands et gros Noirs à moitié nus, avec des rubans dans les cheveux, des masques, des coutelas" (37), "Il y en avait même un qui portait un immense couteau de boucher dégoulinant de sang frais" (35), "Tous parlaient une langue locale, gutturale, criarde, suite d'onomatopées" (37), quand ils n'émettaient pas des "cris de bête" (192).

- (3) Cet autodafé devait symboliquement marquer la transformation de l'"Office Scientifique, Technique et Culturel Kanak" en "Office Calédonien des Cultures"! D'après certaines informations, c'est un lot de 7.500 documents qui aurait ainsi été brûlé.
- (4) En Nouvelle-Calédonie peut-être plus qu'ailleurs, les services de renseignement s'intéressent aux activités des chercheurs. Les relations qu'entretenaient notoirement, à une certaine époque, plusieurs agents de ces services avec les activistes du Territoire donnent à penser qu'ils ne se sont pas toujours cantonnés dans le simple rôle d'informateurs.
- (5) On considérera comme exceptionnelle l'existence d'une collusion caractérisée entre dirigeants politiques et tel ou tel responsable d'une institution de recherche.
- (6) La Nouvelle-Calédonie compte environ 150.000 habitants. Le recensement de 1983, le dernier en date, les répartissait comme suit : 43 % de Mélanésiens (donnée sous-estimée), 37 % d'Européens, 8 % de Wallisiens et Futuniens, 4 % de Tahitiens et assimilés, 4 % d'Indonésiens, 2 % de Vietnamiens, et les "divers autres". Jusqu'à présent, les clivages coloniaux ont toujours empêché la constitution d'un ensemble socialement pluri-ethnique à partir de ces diverses communautés qui coexistent. C'est ce qui

explique l'absence d'une culture calédonienne commune.

- (7) Les recherches sur l'école déplurent bien avant la parution de l'étude de synthèse intitulée "Colonie ou démocratie". Elles visaient à cerner la contribution spécifique qu'apporte le système scolaire à la reproduction des inégalités sociales, et à montrer comment il réfléchit et alimente la différenciation sociale du milieu mélanésien. Ce thème n'a pas été choisi par malice, mais parce que son étude s'annonçait plus féconde qu'un travail qui se serait cantonné dans le seul domaine de la pédagogie par exemple...
- (8) Pour la description de ce que nous appelons la "colonial-démocratie", cf. J.M. Kohler, "Colonie ou démocratie. Eléments de sociologie politique sur la Nouvelle-Calédonie" (1987, Nouméa, EDIPOP).
- (9) Ce parti pris du pouvoir plaçait le chercheur dans une situation difficile. Il était scientifiquement impensable d'étudier l'évolution de la société mélanésienne sans prendre en compte le nationalisme kanak. Mais pour ce faire, il fallait fréquenter les dirigeants indépendantistes alors qu'ils étaient publiquement et officiellement accusés d'être des hors-la-loi pratiquant le terrorisme...
- (10) Nous entendons par "kanakstans" des régions qui, à la périphérie d'une province sud dominante, se trouveraient structurellement condamnées à une pauvreté chronique et qui, tout en cultivant l'illusion d'un développement autonome et d'une authenticité culturelle spécifique, n'auraient pour principale vocation que de servir de réservoir de main-d'oeuvre bon marché au capitalisme colonial des Blancs de Nouméa.
- (11) La publication de "Colonie ou démocratie" a valu à son auteur son rappel anticipé en métropole et la suppression de son programme de recherche.
- (12) Il va de soi que cela ne signifie pas que "n'importe quelle vérité est bonne à dire, à

n'importe qui, n'importe où, et n'importe quand". Même si les chercheurs n'ont pas, d'après certains, à se préoccuper de savoir par qui et comment sont utilisées les conclusions de leurs études, et s'ils ne peuvent pas être tenus pour comptables des répercussions sociales de leurs travaux, nul ne peut éluder les problèmes de responsabilité que pose la production scientifique.

Il n'est traité ici que du principe de la publication des travaux scientifiques, et non de ses modalités d'application (droits particuliers de l'organisme qui demande et finance une étude, droits de l'Administration quand un chercheur est rémunéré par l'Etat, etc.)

- (13) L'opinion a droit à l'information en matière de recherche comme dans les autres matières. Elle peut en principe y accéder à travers les publications scientifiques ; mais il serait souhaitable que les médias en vulgarisent les principales conclusions. Ils favoriseraient ainsi l'instauration d'utiles débats publics et contribueraient du même coup à protéger l'indépendance du travail scientifique. Pour ce qui est de la Nouvelle-Calédonie, la production des médias a été considérable depuis 1984 ; et il est arrivé qu'elle fût d'excellente qualité. Pourtant ! Comment expliquer l'unanimité béate qui a prévalu lors de la campagne pour le référendum du 6 novembre 1988 ? L'absence d'analyses critiques laissa alors la place à des niaiseries objectivement regrettables. Cela renvoie au problème plus général de la communication et du débat (ou de l'absence de débat) dans la démocratie française actuelle.

* *
*

J.M. Kohler a travaillé en Nouvelle-Calédonie de 1977 à 1987. Ses études ont principalement porté sur la reproduction et la transformation de la société mélanésienne dans la période contemporaine.

Avec ses collaborateurs P. Pillon et L.J.-D. Wacquant, il a publié des études sur l'économie domestique mélanésienne, les opérations de développement, les système scolaire et la jeunesse canaque. Ses travaux sur les Eglises l'ont conduit à s'intéresser de près aux relations existant entre la sphère religieuse et la sphère politique dans l'archipel. "Colonie ou démocratie" présente de façon synthétique son analyse du système économique, social et politique néo-calédonien.

Ces publications valurent à J.M. Kohler une longue série d'ennuis destinés à le faire renoncer à ses recherches en milieu mélanésien. Des micros furent disposés à son domicile, et les conversations enregistrées donnèrent lieu à des tentatives de chantage. On essaya de diverses façons de compromettre l'homme et le chercheur. Aux menaces de mort répétées que lui adressèrent les milieux activistes de la droite coloniale de Nouméa, se sont ajoutés des actes criminels comme le dynamitage de son voilier le 13 mai 1985 (perpétré la même nuit que les attentats commis contre le Palais de Justice et le lycée mélanésien Do Kamo). En novembre 1987, J.M. Kohler se vit intimer l'ordre de quitter la Nouvelle-Calédonie dans un délai d'un mois, et son programme de recherche fut supprimé. Un recours a été déposé auprès du Tribunal administratif de Paris pour ingérence arbitraire du politique dans la recherche scientifique - l'affaire suit son cours...

Kohler Jean-Marie (1989)

Sociologie surveillée en Nouvelle-Calédonie

In : Bonnafé P. (ed.), Gruénais Marc-Eric (ed.)

La recherche sous conditions. Bulletin - AFA, (36), 111-136